

Variateur rotatif 1000 W

N° de commande : 2885

**Notice d'utilisation
et montage****1 Consignes de sécurité**

L'intégration et le montage d'appareillages électriques doivent être réservés à des électriciens spécialisés.

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des dommages sur l'appareillage, un incendie ou d'autres dangers.

Risque d'électrocution. Déconnecter toujours l'alimentation secteur avant d'intervenir sur l'appareil ou sur la charge. Couper en particulier tous les disjoncteurs qui fournissent des tensions dangereuses à l'appareillage ou à la charge.

Risque d'électrocution. L'appareillage n'est pas adapté pour la déconnexion.

Ne jamais raccorder de lampes électroniques, par ex. des lampes à fluorescence compactes commutables ou dimmables ou encore des lampes à LED. Le dispositif peut être endommagé.

Ces instructions font partie intégrante du produit et doivent être conservées chez l'utilisateur final.

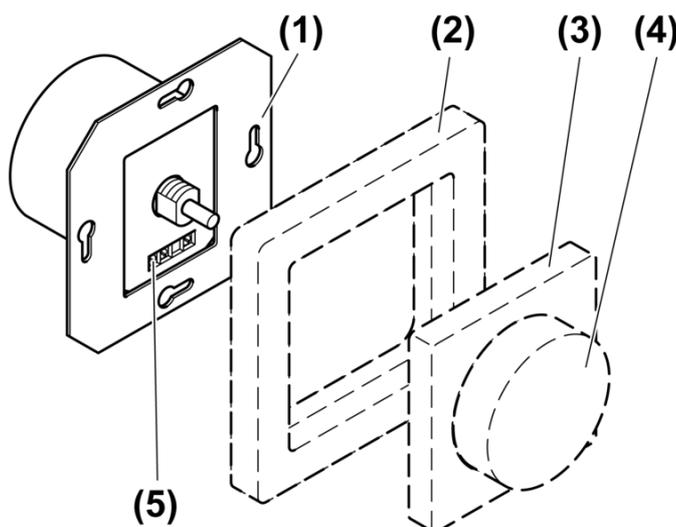
2 Conception de l'appareillage

Figure 1: Conception de l'appareillage

- (1) Variateur
- (2) Cadre
- (3) Plaque centrale
- (4) Bouton de réglage
- (5) Bornes à vis

3 Fonctionnement**Usage conforme**

- Commutation et variation de lampes à incandescence et de lampes halogènes HT.

- Montage dans un boîtier d'appareillage selon DIN 49073
 - Convient pour le fonctionnement combiné jusqu'à la puissance globale indiquée (voir chapitre 6.1. Caractéristiques techniques)
- i** Pas de fonctionnement avec les transformateurs.

Caractéristiques produits

- Principe de variation Coupure de phase descendante
 - Réglage continu lors de l'actionnement
 - Protection électronique contre les courts-circuits avec désactivation permanente après 7 secondes au plus tard
 - Protection thermique électronique
 - Commutation intermittente associée à l'interrupteur va-et-vient possible
 - Extension de puissance possible, exclusivement avec les modules additionnels de puissance nommés parmi les accessoires.
- i** Un vacillement des lampes raccordées en raison d'une charge minimale indiquée non atteinte ou des impulsions de commande centralisée des centrales électriques et un léger bourdonnement de l'appareil par le condensateur d'antiparasitage sont possibles. Ceci ne constitue pas d'un défaut de l'appareillage.

4 Utilisation

Allumer la lumière

- Appuyer sur le bouton de réglage.

Régler la luminosité.

La lumière est allumée.

- Tourner le bouton de réglage dans le sens horaire.
La luminosité augmente jusqu'à la valeur maximale.
- Tourner le bouton de réglage dans le sens anti-horaire.
La luminosité baisse jusqu'à la valeur minimale.

5 Informations destinées aux électriciens

5.1 Montage et branchement électrique



DANGER !

Risque de choc électrique en contact des pièces conductrices.

Un choc électrique peut entraîner la mort.

Avant de travailler sur l'appareil, couper tous les disjoncteurs de protection reliés. Les pièces avoisinantes sous tension doivent être recouvertes.

Raccordement et montage du variateur

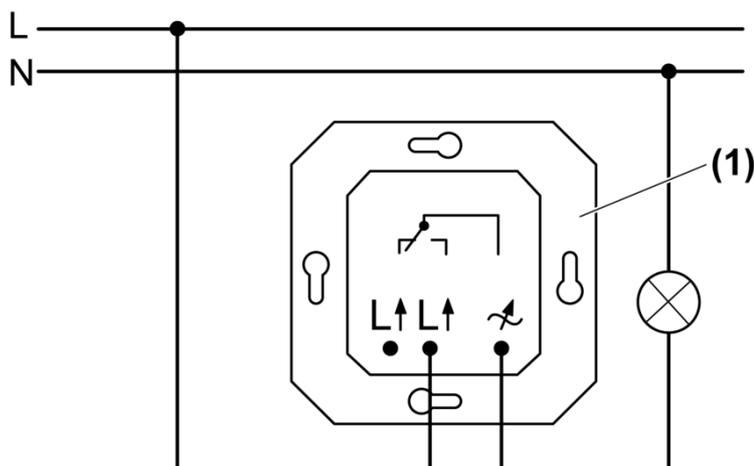


Figure 2: Schéma de raccordement

- Raccorder le variateur (1) conformément au schéma de raccordement (figure 2).
- Monter le variateur dans le boîtier d'appareillage.
- Monter le cadre et la plaque centrale.
- Monter le bouton de réglage.

Effectuer le raccordement en commutation intermittente.

- i** La commutation intermittente n'est pas possible avec deux variateurs.

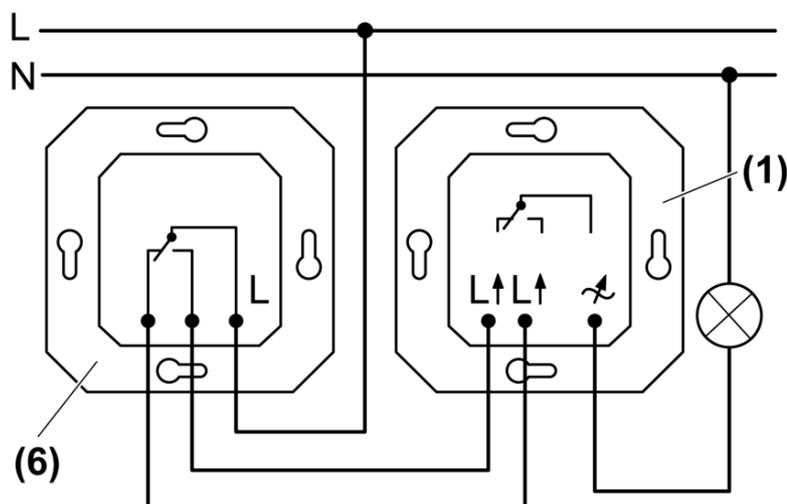


Figure 3: Commutation intermittente

- (1) Variateur
 (6) Interrupteur va-et-vient
- Raccorder le variateur (1) et l'interrupteur va-et-vient (6) conformément au schéma de raccordement (figure 3).

6 Annexes

6.1 Caractéristiques techniques

Tension nominale	CA 230 / 240 V ~
Fréquence réseau	50 Hz
Température ambiante	-5 ... +25 °C
Puissance de raccordement à 25 °C	
Lampes à incandescence	100 ... 1000 W
Lampes halogènes HT	100 ... 1000 W
Réduction de la puissance	
tous les 5 °C, dépassement de 25 °C	-10 %
en cas d'intégration à un mur en bois ou en pierres sèches	-15 %
en cas d'intégration dans des combinaisons multiples	-20 %
Raccord unifilaire	max. 4 mm ²



Les symboles utilisés dans la désignation de la charge ohmique du variateur indiquent, pour les variateurs, le type de charge ou le comportement électrique d'une charge : R = ohmique

6.2 Aide en cas de problème

L'appareil coupe la charge et ne la réactive qu'après quelques instants.

La protection thermique s'est déclenchée.

Réduire la charge raccordée.

Contrôler la situation de montage.

-  Remise en marche automatique après le refroidissement.

L'appareil est arrêté et ne peut être réactivé.

La protection contre les courts-circuits s'est déclenchée.

Éliminer le court-circuit.

-  Remise en marche automatique après élimination du court-circuit. La protection contre les courts-circuits n'est pas assurée par les fusibles conventionnels, car le circuit de charge n'est pas doté d'une isolation galvanique.

6.3 Accessoires

Module additionnel de puissance Tronic à monter N° de commande 2868

Module additionnel de puissance à monter (R, L) N° de commande 2869

6.4 Garantie

Sous réserve de modifications techniques et de forme, dans la mesure où elles sont utiles au progrès techniques.

Nos appareils sont garantis dans le cadre des dispositions légales en vigueur.

Pour toute demande en garantie, s'adresser à votre revendeur ou retourner l'appareil dûment affranchi avec description de défaut à notre Centre Service.

Berker GmbH & Co. KG

Klagebach 38
58579 Schalksmühle/Germany
Telefon + 49 (0) 2355/905-0
Telefax + 49 (0) 2355/905-111
www.berker.de